

Novembre 2008



Zéro problème, dans un service où tous les agents sont volontaires, donc motivés, voir très motivés...

Aucun ne rechigne à se lever tôt ou bien à se coucher tard, à travailler dimanches et jours fériés, ce qui pourtant rend le travail encore plus dur. Bon nombre d'entre eux souhaiteraient y rester longtemps, et pourquoi pas, jusqu'à la retraite (...).

Pourtant, selon le nouveau protocole signé récemment, la durée d'occupation d'un poste au Recueil Social est limitée de 3 à 7 ans (3+2+2), et ce, pour tous métiers confondus.

Il est pratiquement impossible de venir travailler dans ce service sans signer ce "CDD", qui, soit dit en passant, ne prévoit aucune mesure d'accompagnement en fin de contrat pour le retour de l'agent à son attachement d'origine. Par sa signature du contrat "3+2+2" l'agent est renvoyé, au bout de quelques années, dans son Kéops, son dépôt de bus, sa station de métro où il est devenu un presque inconnu, où même sont ancienneté a disparue.

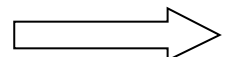
Dur retour à de durs métiers !



Oui, zéro problème... Comment pourrait-il y avoir des problèmes dans un service où les agents travaillent avec une seule pensée en tête : « *ne pas trop se faire remarquer pour rester le plus longtemps possible* » ?

Et c'est compréhensible car, lorsque l'on aime son travail, on souhaite le conserver. Pourtant les problèmes existent. D'hygiène et de sécurité. Véhicules mal lavés, pas désinfectés, confort déplorable, chauffage capricieux, cloison de séparation hors d'usage, tenues de travail communes à plusieurs agents et souvent en mauvais état, pas ou peu de formation, etc...

Un petit service de l'entreprise à donc trouvé la solution pour s'offrir la tranquillité, la paix sociale comme on dit...!



L'APPEL DU VENTRE



"Petit" exemple de problème rencontré au Recueil Social:

Le 20 Novembre 2008, un agent du Recueil Social est agressé par un SDF qui lui porte un coup au visage et lui casse le nez. L'agent de sécurité présent dans l'équipe ce jour immobilise l'agresseur jusqu'à la venue d'une équipe GPSR. Police, pompiers, hiérarchie du Recueil prévenue par téléphone, l'affaire suit son cours.

Une partie de l'équipe du Recueil accompagne la victime dans ses démarches car aucun responsable ne semble souhaiter se déplacer. Les autres agents de l'équipe rentrent à la base pour, pensent-ils, un débriefing. *A leur arrivée dans les locaux, tous les bureaux sont vides...*

Appel téléphonique à l'agent de maîtrise travaillant normalement ce jour (les autres sont partis en réunion à Bercy...) Réponse : " Ah ! vous êtes rentrés, j'arrive, je suis à la cantine" ...!

Un agent se fait agresser et aucun responsable ne prend l'affaire en main. Mépris des agents ? Manque de professionnalisme ? Incompétence ?



Apparemment, au Recueil Social, la fin justifie les moyens et la faim ne justifie pas tous les moyens !

Pour contacter votre délégué syndical USFP RS : 06.81.51.48.83

SYNDICAT SUD/RATP

3 Rue Ranpon - 75011 PARIS

Tel. 01 587 65 624 ou 01 587 65 625

<http://www.sudratp.fr>

Union
syndicale
Solidaires